



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement



UNEP(OCA)/MED WG.3/4
7 juillet 1989

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion conjointe du Comité scientifique
et technique et du Comité socio-économique

Athènes, 26-30 juin 1989

Ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Règlement intérieur
3. Election du Bureau
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
5. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée en 1988/1989, recommandations et budget du programme pour 1990/1991
 - 5.1 Gestion et coordination du programme pour le Plan d'action pour la Méditerranée:
 - (a) Approbation du programme dans le cadre des réunions décisionnelles
 - (b) Coordination du programme
 - (c) Composante juridique
 - 5.2 Application du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique et du Protocole relatif aux immersions:
 - (a) Rapport sur l'état d'avancement de l'application du Protocole tellurique et du Protocole relatif aux immersions
 - (b) Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les huiles lubrifiantes usées et mesures proposées
 - (c) Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le cadmium et mesures proposées
 - (d) Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les composés organostanniques et mesures proposées
 - (e) Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les composés organohalogénés et mesures proposées
 - 5.3 Surveillance continue de la pollution marine en Méditerranée:

Rapport sur l'état d'avancement de la surveillance continue de la pollution marine dans le cadre du MED POL.

- 5.4 Prévention et lutte contre la pollution par les navires:
- (a) Application du Protocole relatif aux situations critiques
 - (b) Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC)
 - (c) Installations portuaires de réception des eaux de ballast et autres résidus huileux en Méditerranée
- 5.5 Protection du patrimoine méditerranéen commun:
- (a) Application du Protocole relatif aux aires spécialement protégées
 - (b) Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Centre d'activités régionales/Aires spécialement protégées (CAR/ASP)
 - (c) Préservation des 100 sites historiques
- 5.6 Gestion écologiquement rationnelle de la zone littorale méditerranéenne:
- (a) Base de données sur l'environnement et le développement méditerranéen. Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Centre d'activités régionales/Plan Bleu (CAR/PB)
 - (b) Planification et gestion côtières. Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Centre d'activités régionales/Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)
 - (c) Projets pilotes relatifs à des zones côtières
- 5.7 Information du public
6. Préparation par le secrétariat d'un rapport annuel sur l'application des Protocoles à la Convention de Barcelone
7. Questions diverses
8. Adoption du rapport
9. Clôture de la réunion